

MAYOTTE

JUSTICE

Affaire de Pamandzi 3 : deux directeurs suspendus

Après l'incarcération jeudi dernier de deux enseignants soupçonnés de viol, deux directeurs d'écoles de Pamandzi ont été suspendus par le vice-rectorat. Explications.

Jeudi dernier, deux instituteurs de l'école primaire de Pamandzi 3 avaient été placés en détention provisoire à la maison d'arrêt de Majicavo pour viol sur mineure de moins de 15 ans avec circonstance aggravante en tant qu'enseignants ayant autorité sur leur élève. Ils sont soupçonnés d'avoir violé l'une de leurs élèves, le premier à plusieurs reprises en 2004 et 2005, le second une fois, en 2005. Le même jour, une enquête judiciaire avait été ouverte.

Nous avons appris mardi qu'une enquête administrative a également été ordonnée par le vice-rectorat afin de faire la lumière sur cette histoire sordide. Surtout, le chargé de communication de l'institution

nous a confirmé que deux directeurs de deux écoles de Pamandzi avaient également été suspendus, vendredi dernier. Leur salaire est toujours versé, mais par mesure de précaution, ils n'exercent pas actuellement. Les raisons officielles d'une telle mesure n'ont pas été dévoilées. Comme souvent dans ce type d'affaires très délicates, l'administration ne souhaite pas communiquer. Le chargé de communication du vice-rectorat est bref : "Il n'y a rien à dire. Une enquête est en cours. Le vice-recteur ne peut pas se prononcer".

La suspension des deux directeurs prête toutefois à interprétations. Elle vient corroborer la thèse avancée par un syndicaliste selon laquelle le directeur

de Pamandzi 3 aurait essayé d'étouffer l'affaire.

COMPLICITÉ ?

Retour en arrière. En début d'année scolaire, la victime présumée, après avoir été enfermée dans sa classe par le deuxième suspect, est délivrée par les femmes de ménage. Elle se confie. Selon la jeune fille, deux instituteurs auraient abusé sexuellement d'elle, en échange d'un peu d'argent, de gâteaux... L'histoire fait vite le tour de l'école, puis du quartier, et de la ville. Mais il faudra attendre le mois de décembre 2005 et un tract écrit par des parents d'élèves et des enseignants pour que l'affaire sorte au grand jour. Ce texte dénonce les enseignants - "un élève de

14 ans aurait eu des rapports sexuels avec deux instituteurs de l'école de Pamandzi 3 et ce depuis plus d'un an", de même que l'administration, qui aurait tout fait selon ses auteurs pour camoufler l'affaire. Une enquête interne est ouverte. Entre temps, la jeune fille a été changée d'établissement.

C'est certainement pour cette raison que deux directeurs d'écoles, celui de Pamandzi 3 et celui de l'école où a été envoyée la fille - également à Pamandzi, ont été écoutés par la justice en fin de semaine dernière, et suspendus par le vice-rectorat dès vendredi matin. Selon un syndicaliste, ils se seraient entendus pour changer la fille d'école afin de faire oublier cette histoire. C'est également ce que dénonçait le tract, selon lequel "le directeur de l'école aurait tenté d'étouffer l'affaire avec la complicité d'un autre directeur d'école".

RC

MAYOTTE

EDUCATION

Le SAEM l'emporte haut la main

Les élections de la CAP ont été remportées par le syndicat de Ben Souffou. Le SE de Rivo ne fait que 12,7%. Analyse.

Les instituteurs déjà intégrés dans la fonction publique d'Etat de Mayotte - et seulement eux- votaient hier leurs représentants à la Commission administrative paritaire (CAP) des instituteurs de l'Etat recrutés à Mayotte. La victoire revient au Syndicat autonome des enseignants de Mayotte, (SAEM), affilié à la FAEN. Le syndicat créé par Danial Ben Souffou voic un an et huit mois l'emporte haut la main avec 50,3% des suffrages ; il remporte deux sièges et rate

de peu un troisième. Suivent le Sima-FO avec 37,5% des voix et deux sièges, et le SE-CGT avec 12,7% des voix et aucun siège.

Ce vote marque une sanction lourde pour le SE, syndicat majoritaire aux dernières élections qui s'oppose au projet de décret présentée récemment par le vice-recteur concernant l'intégration. Selon le SAEM, qui lui soutient ce projet, et qui se gargarise de sa nette victoire, "les électeurs ont sanctionné sans équivoque les prises de position

anti-instituteurs de l'Etat (au décret de février 2005) de cette organisation, qui ne peut plus prétendre parler au nom de nos collègues". Toujours selon le SAEM, "les instituteurs Mahorais ont fortement exprimer leur ras-le-bol des mépris de leurs intérêts et de leurs carrières. En effet, Mayotte ne peut pas rester éternellement à l'écart des évolutions uniquement parce que certains contestent la marque du stylo et la couleur de l'encre!"

A SUIVRE...

Reste à savoir si ce vote marque le début de la fin pour le SE ou s'il ne représente qu'un épiphénomène. En effet, ces résultats ne sont guère représentatifs de l'ensemble des enseignants, puisque seuls ceux qui ont déjà été intégrés, qu'on pourrait qualifier de "privilegiés", ont voté. Ils étaient donc plus susceptibles de choisir le syndicat qui a soutenu la politique du vice-recteur plutôt que celui qui l'a sans cesse critiquée. On en saura plus sur la représentativité des syndicats lors des prochaines élections qui concerneront cette fois l'ensemble des enseignants du premier degré.

RC

MAYOTTE

Social

Le SE CGT en formation

Depuis lundi, 15 membres du conseil syndical du SE CGT Mayotte suivent une formation dans le local de la CGT Mayotte, à Kawéni. Les autres fonctionnaires de Mayotte bénéficieront aussi de deux jours de formation aujourd'hui et demain. Micheline Davesne, cadre de l'UNSEN CGT (Union Nationale des Syndicats de l'Education Nationale - CGT) anime ces formations qui touchent à la fois la fonction publique et au système éducatif. Objectif : dans le cadre de l'intégration dans la fonction publique de l'Etat, de donner aux délégués ainsi qu'aux militants de la CGT Mayotte les moyens pour défendre plus efficacement les fonctionnaires de Mayotte, mais aussi attirer l'attention de ceux-ci sur les enjeux du service public.

Par ailleurs samedi, tous les adhérents de la CGT Mayotte sont conviés à un voulu débat sur la page de Hamouro.

MOHÉLI

Social

AG du Fawecom

La sous-antenne mohélienne du Forum des éducatrices africaines (Fawecom), une organisation panafricaine qui a pour but de combattre les disparités entre filles et garçons dans le système éducatif a tenu le 14 janvier son assemblée générale annuelle dans les locaux du Réseau femme et développement de Mohéli.

Après deux ans d'exercice, la secrétaire exécutive a présenté le bilan des activités réalisées : selon Naïma Ali, une campagne de sensibilisation auprès des communautés a été organisée pour la promotion sur la scolarisation des filles, des cours de soutien sont tenus dans les classes de 3e et CM2, un concours d'orthographe a été organisé

UNION DES COMORE

POLITIQUE

Le gouvernement adopte le calendrier électoral

La campagne doit débuter le 25 mars pour les primaires et le 20 avril pour les nationales.

Le calendrier électoral proposé par la Commission nationale électorale, qui circule dans les chancelleries depuis deux semaines, a été avalisé hier en Conseil de gouvernement en même temps que le budget des élections, qui a été finalement arrêté à un peu plus de 600 millions (plus d'1,2 millions d'euros) au lieu des 825 proposés précédemment. La veille, le président Azali avait reçu les membres de la Commission et demandé au ministère de finances d'approvisionner la part de l'Etat dans le budget qui s'élève à 100 millions. Le calendrier retient le 16 avril 2006 pour l'organisation des primaires à Anjouan et le 14 mai pour le scrutin au niveau national. Un décret présidentiel doit convoquer le collège électoral le 27 avril. Dès le lendemain, la commission recevra les candidatures jusqu'au 15 mars. Après une semaine consacrée à l'examen des dossiers des candidats et au recours, la campagne sera ouverte le 25 mars pour les primaires et le 20 avril pour la phase nationale.

Le ministre des Relations extérieures et secrétaire général du parti au pouvoir, la CRC (Convention pour le Renouveau aux Comores), Abdou Soefo, en a profité pour s'adresser à la presse à la sortie du Conseil. Le volubile ministre a aligné les éléments censés prouver sa bonne foi et celle du gouvernement : "La promulgation de la loi sur la tournante, la mise en place de la commission nationale, l'approvisionnement du budget des élections -à hauteur de 100 millions de fc, ndlr- et la confirmation sans conditions du calendrier électoral telle qu'il a été établi par la Com-



Abdou Soefo a insisté sur son action diplomatique en faveur du déroulement du scrutin.

mission nationale électorale." Et Abdou Soefo de révéler son action diplomatique : "Faut-il que j'annonce que le 30 octobre j'ai rencontré la ministre sud africaine des Affaires étrangères et M. Jinnit de l'Union africaine, que le 4 novembre, je me suis entretenu avec Thabo Mbéki, que j'ai été reçu par le secrétaire général adjoint des Nations Unies, que j'en ai parlé avec le Conseiller spécial du président Chirac pour l'Afrique, que je me suis rendu à Bruxelles pour plaider en faveur d'un engagement ferme et déterminé de la communauté internationale dans le processus électoral de mon pays ?" a-t-il interrogé.

Kamal'Eddine Saindou

Des mots qui enflent le scandale

Le scandale autour de la délégation des îles autonomes, qui aurait falsifié un document pour se rendre au Soudan, continue d'enfler. Interrogé dans le journal de Radio Télévision Anjouan, le ministre de l'Intérieur d'Anjouan, Djaanfar Salim, a déclaré qu'il y aurait "le feu partout" si Ibrahim Halidi, le conseiller envoyé par son gouvernement, était inquiété par la justice. Le retour de la délégation est attendu pour lundi.

dans les établissements scolaires, et des clubs Fawecom ont été créés dans les écoles. Les participants ont procédé à l'élection du bureau, qui reste présidé par Thouraya Mohadjji. Par ailleurs, cinq départements consacrés aux adhésions, à l'encadrement des clubs des filles, au parrainage, à la communication, et au suivi des projets ont été mis en place.

ANJOUAN

Loisirs

La Chirazienne anime Domoni

L'équipe anjouanaise de foot la Chirazienne, vainqueur du championnat des Comores 2005, organise à Domoni une semaine culturelle qui a commencé hier et se poursuit jusqu'à mardi prochain. Au programme aujourd'hui et demain, une grande kermesse au foyer des femmes de l'AFDP. Vendredi, une "soirée d'école des fans" sera destinée aux jeunes. Samedi, soirée dansante, dimanche playback pour les hommes et femmes âgés de plus de 35 ans. Lundi 23, football réservé aux femmes âgées de plus de 35 ans. La semaine sera enfin clôturée mardi par un concours de danses qui rassemblera bon nombre de groupes de l'île.

MAYOTTE

Politique

Les chatouilleuses contre

Hier matin, une dizaine de femmes de Labattoir se réclamant du mouvement des chatouilleuses ont investi la mairie de leur commune afin de protester contre l'organisation le week-end dernier d'un meeting politique en Petite Terre rassemblant des Anjouanais. Ces derniers avaient obtenu l'autorisation de la mairie pour organiser un pique-nique, mais celle-ci n'avait pas été informée qu'il s'agissait d'une rencontre afin de choisir un candidat pour l'élection prési-

MAYOTTE

MÉDIAS

■ Le Conseil général lance son magazine

Mayotte, c'est son nom, est un trimestriel qui sera distribué gratuitement. Objectif : informer de l'action du Conseil général et créer un lieu d'échanges entre les élus et la population.

Format carré, mise en page aérée, 24 pages toutes en couleur... Le magazine du Conseil général, présenté hier par son concepteur, Mikidache Mohamed, chargé de communication du CG, se veut agréable. Ce trimestriel institutionnel tiré pour l'instant à 20.000 exemplaires sera distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres, au Conseil général, mais aussi à la Réunion et en France. D'où ce nom, Mayotte, qui se veut fédérateur explique Mikidache Mohamed : "Le Conseil général est l'institution qui représente Mayotte, à l'intérieur du territoire comme à l'extérieur. On voulait éviter tout titre qui pouvait prêter à confusion. Avec Mayotte, il n'y a pas d'interprétation possible, et les gens savent tout de suite de quoi il s'agit".

M. Mohamed annonce quatre objectifs pour ce magazine : "Il sera tourné vers l'avenir, il devra contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance à un territoire, il devra bien entendu valoriser l'action du Conseil général (comme tout titre de presse institutionnelle, ndlr), et il devra jouer la carte de l'interactivité, en faisant réagir les lecteurs. Nous voulons vraiment créer un lieu de dialogue entre les élus du Conseil général et les habitants de l'île". Une chose est sûre, certifie-t-il -et cela se retrouve dans le premier numéro : "On ne traitera pas l'actualité du Conseil général de manière trop institutionnelles afin que



Mikidache Mohamed, à droite, présente le magazine du Conseil général, que son voisin lit.

l'information soit accessible à tous".

"LES ÉLUS ONT BESOIN D'UN RELAIS"

Tous les trois mois, les lecteurs trouveront dans ce magazine l'éditorial signé par le président de l'Assemblée territoriale, un dossier axé sur les compétences du Conseil général, ainsi que des rubriques Patrimoine, Sports, Economie, Temps libre, Solidarité... histoire de parler de l'île et des gens qui la composent, histoire surtout de parler de ce que fait le Conseil général. Des portraits d'artisans, d'entrepreneurs seront également proposés. Enfin, la dernière page sera consacrée à la libre expression des élus de tous bords, conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Selon Mikidache Mohamed, ce projet réalisé par ses propres soins, l'agence de communication Archipel et des agents de la collectivité, est soutenu par l'ensemble des élus. "Ils soutiennent ce magazine car ils savent que le travail des élus doit être connu de tous. Ils savent qu'ils ont besoin d'un relais. On ne peut pas imposer à un journal de relayer les actions du Conseil général. Ce type de titre existe dans tous les départements français. Nous espérons vraiment en faire un support de dialogue, d'échanges entre les élus et la population".

Distribué depuis quelques jours, Mayotte, par ses ambitions et sa ligne éditoriale, est une pierre de plus à l'édifice qui commence à être solide des médias, officiels ou non. Qui sera le prochain ?

RC

Kashkazi Chaque semaine, l'actualité sans concessions...
www.kashkazi.com

dentielle. Les manifestantes ont dit ne pas souhaiter que cela recommence.

MAYOTTE

Education

La CGT en formation

Depuis lundi, les délégués de la CGT suivent une formation syndicale donnée par Micheline Davesne, venue de France hexagonale. Au menu : les formes d'actions syndicales, la fonction publique, etc. La formation dure jusqu'à demain.

MAYOTTE

Transports aériens

LAM revient en France

Les autorités françaises ont annoncé mardi la levée de l'interdiction de vol en France imposée à la compagnie aérienne nationale du Mozambique LAM (*Linhas Aéreas de Moçambique*), placée l'an dernier par Paris sur une "liste noire" de compagnies jugées peu sûres.

Cette levée a été décidée par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) "sur la base des conclusions d'un audit mené en novembre 2005 par un cabinet international", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Mattéi.

"La France souhaite qu'à la suite de la levée de cette interdiction, une liaison aérienne entre le Mozambique et nos départements d'outre-mer dans l'Océan indien puisse être rétablie, favorisant ainsi la coopération régionale", a-t-il poursuivi.

Le Mozambique avait protesté l'an dernier contre une décision jugée "injuste et démesurée par rapport aux anomalies constatées". En dehors de vols entre Maputo et Lisbonne, la LAM assure essentiellement des liaisons nationales et régionales.

Cette décision devrait bientôt (peut-être?) permettre aux Mahorais de renouer des contacts avec le pays le plus proche de Mayotte.

MAYOTTE

DRIT

Urbanisme, environnement et immobilier en Conseil des ministres

Présentés hier par François Baroin, trois projets de loi concernant Mayotte visent à légiférer sur l'urbanisme, l'immobilier et l'environnement.

Le ministre français de l'outre-mer, François Baroin, a présenté hier en Conseil des ministres trois projets de loi ratifiant les ordonnances du 28 juillet 2005 relatives à l'actualisation et à la modernisation du droit applicable à Mayotte, prises sur le fondement de la loi de programme pour l'outre-mer du 21 juillet 2003.

Le premier projet de loi ratifie l'ordonnance relative à l'actualisation et à l'adaptation du droit de l'urbanisme à Mayotte. Cette ordonnance met fin au régime particulier qui prévalait jusqu'à présent dans cette collectivité en y rendant applicables les dispositions du code de l'urbanisme, moyennant quelques adaptations rendues nécessaires pour tenir compte des spécificités locales. Selon le ministère, "les collectivités territoriales mahoraises disposent désormais d'instruments juridiques rénovés pour mener à bien leurs opérations d'aménagement urbain".

APPLICABLES EN 2008

Le deuxième projet de loi ratifie l'ordonnance relative à l'adaptation du droit de l'environnement à Mayotte. Cette ordonnance rend applicables à cette collectivité l'essentiel des dispositions du code de l'environnement. La ratification de l'ordonnance s'accompagne d'une modification rendue nécessaire par l'évolution du droit de la pêche dans la collectivité.



Enfin, le troisième projet de loi ratifie l'ordonnance portant adaptation de diverses dispositions relatives à la propriété immobilière à Mayotte. "Cette modernisation offre aux propriétaires d'immeubles, aux titulaires de droits réels immobiliers et aux tiers résidant à Mayotte une sécurité juridique similaire à celle du droit commun en vigueur dans les départements", précise le ministère.

L'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions est prévue le 1er janvier 2008.

RC

Le ministre français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie a présenté hier une ordonnance portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna. Cette ordonnance a pour objet d'étendre à ces collectivités les dispositions de nature législative intervenues en 2004 et 2005 dans les secteurs de la banque et des marchés financiers. Elle aligne sur le droit en vigueur en métropole et dans les départements d'outre-mer le régime de l'usure, les conditions d'agrément des prestataires de services financiers et la législation relative aux investissements étrangers. Elle étend aux collectivités d'outre-mer le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux. Par ailleurs, elle renforce le contrôle des organismes du secteur financier qui sera désormais opéré dans les mêmes conditions qu'en métropole et dans les départements d'outre-mer.

MAYOTTE

Finances

Quand le bâtiment ne va pas

Le ministre délégué à la Réforme de l'Etat a rendu public hier, un audit qui pointe du doigt les carences dans l'application des

plans de résorption de l'habitat insalubre à Mayotte et en Guyane. En 2004, puis en 2005, l'Etat a consacré 50 millions pour réduire l'insalubrité dans ces deux territoires. Les résultats sont loin d'avoir répondu aux attentes puisque, d'après ce rapport, 15% des habitations ne sont toujours pas aux normes.

Selon l'audit, cette contre-performance s'explique par "une procédure inadaptée" et "un pilotage de la politique insuffisant", tant au niveau local qu'au niveau central. Les relais locaux "manquent d'implication" ce qui entraîne des procédures d'une durée allant de sept à dix ans.

▶ LA RÉUNION

MÉDIAS

RFO doublée par Antenne Réunion

Pour la première fois dans l'histoire de la télévision à La Réunion, une chaîne privée de télévision, Antenne Réunion, devance le canal public, RFO. Selon le dernier sondage de Médiamétrie, référence dans l'audiovisuel, Antenne Réunion se voit gratifier de 33,5% des parts d'audience devant la station RFO Réunion avec 26,2%. Un sondage sans appel !

Première télévision privée autorisée par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), Antenne Réunion est née le 18 mars 1991 sur fond d'émeutes dans le quartier du Chaudron, à Saint-Denis. Considérée à ses débuts comme la "télé-Chateaufieux" en raison de son actionnariat entièrement couvert par l'homme d'affaires Jacques de Chateaufieux, Antenne Réunion a connu des années difficiles avec notamment une liquidation judiciaire en 1998. Ce déficit a cependant été soldé il y a quelques semaines grâce à des abandons ou des renégociations de créances.

Désormais, le capital de la chaîne privée est composé de 70 actionnaires comme Caillé, Apavou, Ravate, Macé, Georges Michel, Deleflie, l'actionnaire principal étant Christophe Ducasse, l'actuel directeur général d'Antenne Réunion, repreneur des parts du créateur de la chaîne privée, Jacques de Chateaufieux.

le Canal

quotidien édité par Malango.
BP 98 - 97620 CHIRONGUI
Tél. (0269) 61 65 01

Directeur de la publication :
Eric Trannois

Rédaction : Rémi Carayol, Nassuf Djailani (Maore), Kamal Ali Yahoudha (Ndzuan) Mra-Ati (Mwali), Kamal'Eddine Saindou, Ahmed Abdallah, Lisa Giachino (Ngazidja)

UNION DES COMORES

AIDE INTERNATIONALE

Un 9e Fonds européen de développement axé sur l'éducation et la société civile

Au cours de la revue de mi-parcours entre les autorités comoriennes et l'Union européenne, une orientation sociale a été annoncée pour les financements des prochaines années.

La coopération entre l'Union des Comores et l'Union européenne a été passée au peigne fin hier après-midi à l'hôtel Le Moroni. En présence de la société civile, les deux parties ont revu, à mi-parcours, les activités de leur programme commun. Il était surtout question de l'exécution des différents Fonds européens de développement (Fed). A la fin du 8e Fed, les autorités comoriennes en compagnie de deux émissaires européens dépêchés depuis l'île Maurice, ont essayé d'établir un bilan de l'exercice écoulé et de définir les perspectives futures. Selon Aboubacar Twayffat, coordinateur national, "la coopération entre les deux parties est exemplaire. Elle a permis de réaliser beaucoup de projets allant dans le sens du développement". Le 8e Fed concernait les deux dernières années. Concernant la première, 2004, les autorités ont reconnu qu'il s'agissait d'une année difficile, marquée par la chute des produits de rente et d'exportation pourtant soutenus à grande échelle par le partenaire européen.

APPUYER LES INSTITUTIONS DÉCENTRALISÉES

Malgré la conjoncture, de part et d'autre, on s'accorde toutefois à dire que 2004 était une année de relance économique. Beaucoup de projet ont été lancés durant cette période et c'est en 2005 que la croissance a été la plus visible. "L'année qui vient de s'écouler était intense en résultats", s'est félicité



Les autorités comme les représentants de l'UE s'accordent à dire que 2004 était une année de relance économique.

Aboubacar Twayffat. "Près de 50 projet sont financés dans le cadre du programme pluriannuel de micro-réalisations (PPMR). Nous sommes dans une situation où plus de 90% du budget sera consommé d'ici la fin du programme. Certains projets manquent même de financement." Une situation effectivement appréciable dans un pays dont l'un des handicaps réside dans la faiblesse des capacités d'absorption de financements.

Contrairement au 8e Fed, le 9e est largement consacré à l'éducation après discussion sur les secteurs prioritaires. Ce nouveau programme qui entre en vigueur cette année, va courir jusqu'en 2009. Il est prévu 10,25 millions d'euros qui seront alloués à un programme de coopération décentralisée visant à lutter contre la pauvreté,

notamment à travers l'appui aux différents acteurs non étatiques et à la société civile. "Le programme s'adresse aux organisations de la société civile actives dans le développement et la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance. Le deuxième objectif que vise ce nouveau Fed consiste à appuyer les institutions décentralisées." Pour Jobst von Kirchman, chef de la section contrats et finances au niveau de la délégation européenne, "l'année 2006 est décisive pour les Comores avec l'élection présidentielle. Le déroulement du vote va permettre ou non de continuer l'aide de l'Union européenne". C'est pourquoi le ministre des Finances présent à la cérémonie a assuré que "les élections se dérouleront aux dates indiquées".

Ahmed Abdallah

MADAGASCAR

POLITIQUE

Pas de remaniement ministériel

Marc Ravalomanana, le chef de l'Etat malgache a coupé court hier, aux rumeurs persistantes de remaniement de son équipe gouvernementale. "Je ne change pas d'équipe gouvernementale. Elle a atteint les objectifs que je lui ai assignés", a-t-il précisé mardi au cours d'une réunion de validation de la politique générale de l'Etat (PGE) : "Ce qu'il faut faire, c'est quelques retouches en cas de besoin". Cette mise au point devrait mettre un terme à deux semaines de bruits de couloirs et autres fuites qui avaient même avancé le nom d'un futur Premier Ministre dans la presse.

IRAK

Un ingénieur malgache porté disparu

Un convoi de trois ou quatre véhicules a été attaqué alors qu'il traversait le quartier de Nafak al Chourta. Un ingénieur malawite a été enlevé, d'après un responsable du ministère de l'Intérieur irakien.

La société Iraqna, filiale de la compagnie égyptienne Orascom Telecom, a confirmé cette attaque, mais elle a pour sa part fait état de deux ingénieurs disparus, de six gardes tués et de deux autres grièvement blessés. "Deux de nos ingénieurs sont portés disparus, l'un originaire du Malawi, un autre de Madagascar", a déclaré Chamil Hanafi, porte-parole d'Iraqna. "Nous ne savons toujours pas ce qui leur est arrivé", a-t-il ajouté.

BANQUE

Démission massive à la direction de la banque sino-malgache

Remous dans le milieu financier. L'équipe dirigeante de la Banque internationale de Chine Madagascar (BICM), ancienne Compagnie malgache de banque, vient de démissionner. Selon une source digne de foi, le directeur général

avec son staff technique ont décidé de quitter leur poste en début de semaine. Les raisons évoquées parlent d'une divergence de point de vue en matière de gestion de l'établissement. Le modèle d'exploitation proposé par les Chinois semble donc rencontrer quelques difficultés techniques.

"Nous n'avons plus la même vision que nos partenaires chinois voilà pourquoi nous avons pris cette décision", expliquent certains de ceux qui ont décidés de partir.

L'Express Madagascar

MAURICE

ECONOMIE

Le tourisme se porte bien

L'industrie du tourisme a terminé 2005 sur les chapeaux de roue. Le nombre d'arrivées touristique en décembre a effectivement progressé de 16,3 % par rapport à la même période en 2004. Du coup, les prévisions du Central Statistics Office sont pour une fois dépassées. La progression du nombre de touristes a été de 5,9 % au lieu de 5 % pour l'année 2005.

Les professionnels de l'industrie hôtelière attribuent ce phénomène à trois principaux facteurs : l'augmentation du nombre de vols et donc de sièges d'avion disponibles sur nos principaux marchés, la croissance du parc hôtelier et un marketing plus agressif.

L'Express Maurice

VIOLENCES POLICIÈRES

Un officier de police et son équipe arrêtée pour bavure

Un surintendant de police, Prem Radhoa et son équipe de six policiers ont été arrêtés lundi après-midi sur ordre d'un tribunal, après la découverte d'un cas de brutalité policière, ayant causé la mort d'une personne durant le week-end. La victime, Raakesh Ramlogun, un homme de 47 ans, détenu depuis jeudi dernier dans le cadre d'une enquête policière sur la mort de

HORAIRES DES MARÉES DE LA SEMAINE

DU 9 AU 15 JANVIER 2006								
Date	Pleines mers				Basses mers			
	matin	hauteur	soir	hauteur	matin	hauteur	soir	hauteur
lun 16	5h29	3,55m	17h50	3,23m	11h49	0,58m	23h45	0,76m
mar 17	5h57	3,53m	18h16	3,26m			12h15	0,60m
mer 18	6h24	3,48m	18h43	3,26m	0h12	0,81m	12h41	0,65m
jeu 19	6h52	3,38m	19h11	3,22m	0h42	0,90m	13h07	0,73m
ven 20	7h20	3,23m	19h42	3,15m	1h12	1,01m	13h35	0,84m
sam 21	7h50	3,04m	20h18	3,04m	1h47	1,16m	14h06	0,98m
dim 22	8h26	2,82m	21h03	2,91m	2h27	1,32m	14h41	1,15m

deux femmes tuées à coups de couteau le 4 janvier dernier, est mort à l'hôpital des suites des blessures reçues à la tête.

Selon les deux médecins légistes qui ont autopsié le cadavre, l'homme serait mort d'hémorragie cérébrale, à la suite de coups reçus à la tête.

Plusieurs personnalités, dont le Premier ministre Navin Ramgoolam et le leader de l'Opposition, Paul Bérenger, sont montés au créneau pour réclamer une enquête indépendante dans cette affaire.

▶ MAURICE

TOURISME

Maurice sur la carte des croisières

Le pays renoue avec sa vocation d'escale de choix. Port-Louis a ainsi accueilli, en 48 heures, l'Astoria et l'Island sky, deux paquebots de luxe. Près de 500 touristes en transit ont pu visiter ou séjourner dans l'île.

"Pour les sociétés qui organisent des voyages d'agrément, Maurice, La Réunion, les Seychelles, voire les Maldives constituent un bon triangle de destination", n'hésite pas à affirmer Manfred Buchholz, de la société allemande Transocean tours et directeur de croisière sur l'Astoria. Ce paquebot de luxe, classé quatre étoiles, a relâché 24 heures à Maurice. Le temps de débarquer 337 personnes et d'en embarquer 310 autres, il poursuit sa route à travers l'océan et via le canal de Suez, vers Venise, où il est attendu en mars. D'ici avril, l'île aura accueilli déjà 11 paquebots et quelque 6 000 passagers. Certains de ces paquebots viennent régulièrement alors que d'autres, comme le prestigieux Queen Mary II, pourraient faire escale en 2007.

▶ AFRIQUE

POLITIQUE

Forum social de Bamako



Réunion de préparation du Forum

Aujourd'hui s'ouvre à Bamako (Mali) le "FORUM SOCIAL MONDIAL POLY-CENTRIQUE", l'un des trois événements polycentriques prévus en janvier 2006, les deux autres devant avoir lieu simultanément du 24 au 29 janvier, à Caracas (Vénézuéla) et à Karachi (Pakistan).

"Le Forum de Bamako est d'une grande importance pour les peuples d'Afrique, victimes du système néo-libéral, synonyme de violence, de souffrance, de pauvreté et d'exclusion pour les trois quarts de l'humanité. Cette rencontre offre ainsi la première occasion, depuis la grande vague des résistances populaires des années 90, aux forces du progrès en Afrique, d'inscrire de manière significative leurs luttes et leurs alternatives dans la quête globale d'un monde plus juste, plus solidaire et respectant la souveraineté des peuples.", c'est ainsi que les organisateurs présentent l'événement.

plus d'infos : <http://www.fsmmali.org>

▶ FRANCE

COLONISATION

Appel à manifester le 25 février

Une soixantaine d'organisations, partis et associations (MRAP, le PCF, Attac et de nombreux collectifs africains, antillais et guyanais) ont appelé mercredi 18 janvier à la tenue d'une grande manifestation le 25 février à Paris en vue de réclamer l'abrogation totale de la loi du 23 février 2005, notamment l'article 4 qui évoquant "le rôle positif" de la colonisation française. Un défilé est prévu à partir de 15h entre la place de la République et la place Saint-Michel.

▶ NOUVELLE CALÉDONIE

DÉVELOPPEMENT

Une nouvelle usine? Nickell

Jacques Bacardats, le Pdg d'Eramet, a confié au quotidien économique La Tribune qu'un accord de partenariat avec un géant mondial du Nickel avait été noué en vue de construire une usine dans le nord de la Nouvelle-Calédonie dans le cas où Falconbridge ne respecterait pas son engagement de construire lui-même cette usine. La Tribune estime que ce partenaire pourrait être BHP Billiton.

▶ RÉUNION

TRANSPORT AÉRIEN

Toulouse/Réunion : une liaison qui marche

L'aéroport de Toulouse-Blagnac a enregistré un doublement du nombre de passagers vers la Réunion, avec 20 629 personnes transportées au cours de l'année 2005.

▶ GUADELOUPE

AGRICULTURE

Les Producteurs de bananes sont en ordre de marche depuis mardi

Les Producteurs de Guadeloupe, a-t-il révélé, se sont alliés aux structures martiniquaises pour créer une union antillaise de la commercialisation de la banane avec cinq représentants pour stopper la saignée de la production des deux îles sœurs. La Région Guadeloupe dit être obligée de soutenir le secteur et quelques millions viendront alimenter un plan de relance pour remonter au volume respectable d'il y a quelques années où on frisait les 100 000 tonnes.

MARTINIQUE

TECHNOLOGIE

La Martinique en 3 dimensions

Le Conseil Général de la Martinique avec la solution i.g.o met en place une maquette numérique en 3 dimensions (3D) de l'ensemble de son territoire. Celle-ci sera réalisée à partir des données de référence de SIGMA (Base de Données d'Orthophotographies et de Données Topographiques), réalisées en partenariat avec l'IGN (Institut Géographique National) et consiste en la modélisation fine et réaliste en 3D du territoire de la Martinique, permettant notamment des déplacements interactifs et fluides dans les 3 directions (survol de la Martinique, simulations d'itinéraires en temps réel,...). Ce nouvel outil permettra également la modélisation d'objets en 3D sur le territoire (implantation de projets,...).